

Résultats CAPD Hors Classe
Pour un passage au 1/09/2018
58 promotions et 2 collègues sur liste complémentaire

Bailly	Clotilde *	Mauffroix-Devaux	Laurence
Basille	Marie Cécile	Morel	Laurent
Basset	Catherine	Mussillon	Jean-Philippe
Baudard	Magali	Paget	Fabrice
Beaulaton	Pascal	Pépiot	Jean Marie
Beauquis	Sophie	Pertoldi	Patricia
Bouvard	Sylvie	Pesenti Bucella	Lucianna
Cannelle	Catherine	Petitjean	Frédéric
Caretti	Valérie *	Pichon	Myriam
Ceglowski	Nadine	Pierron	Christine
Champion	Laurent	Primas	Pascale
Chatel	Nelly	Raquin	Sarah
Colin	Christine	Reverchon Vincent	Agnès
Combe	Virginie	Richard	Laurence
Daudey	Elisabeth	Roussel	Jean-Luc
De Silverstri	Laurence	Smagghe	Isabelle
Décharrière	Nathalie	Taillard	Marie-Claire
Degrémont	Marc	Travaillot	Christine
Dérudet	Annie	Vichot	Florence
Desbiez Piat	Isabelle	Vouthier	Jean Marc
Dolard	Marie Elisabeth		
Ducreux	Philippe		
Dufrenne	Eric		
Fourrier	Sylvie		
Gouhenant	Hélène		
Goyet	Sylvie		
Haptel	Nathalie		
Herreman	Christophe		
Jeunet	Françoise		
Laforest	Martine		
Lamaud	Olivier		
Laurent-Sanchez	Pascale		
Logié	Laurence		
Lourdet	Hélène		
Louvat	Christophe		
Maitrejean	Anne		
Malherbe	Corinne		
Mangin	Marie Françoise		
Marinoni	Hervé		
Mathey	Anne		

Les interventions du SNUipp-FSU du Jura auprès de l'IA en audience et lors des précédentes instances ont porté leurs fruits.

Dans certains départements, seul l'ancienneté PE a été prise en compte en cas d'égalité, reléguant de fait, les « anciens » instits en bas de tableau !!!

Ailleurs encore c'est l'ordre alphabétique du nom de famille qui est utilisé comme discriminant en cas d'égalité !

Cela pour nous était inacceptable, nous avons obtenu gain de cause cette année et les prochaines promotions, l'IA considérant comme nous que l'AGS tout corps confondu était à privilégier.

Par ailleurs le SNUipp-FSU a mis au vote l'obligation pour les IEN de revoir les avis émis tous les ans (ce que le texte ne prévoit pas).

Bien entendu, nous réaffirmons notre opposition à l'avancement tel qu'il est défini dans PPCR et continuons de revendiquer un passage de tous au rythme le plus rapide.

* liste complémentaire. Promotion possible si départ d'un.e collègue promu.e au 01/09/2018.